



COWANSVILLE

## AVIS PUBLIC

### Avis de demande d'autorisation de démolition

#### ADRESSE : 441-443 RUE PRINCIPALE

AVIS public est par les présentes, donné que les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au *Règlement numéro 1846 relatif à la démolition d'immeubles*, le comité de démolition se réunira le **7 août 2018 à 19 h**, à la salle du conseil située au 220, place Municipale, afin de statuer sur une demande de certificat d'autorisation de démolition relative au bâtiment portant le numéro 441-443, rue Principale et prévoyant la démolition du bâtiment principal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis ou du présent affichage sur l'immeuble concerné, et au plus tard le lundi **6 août 2018**, faire parvenir une opposition écrite et motivée à l'adresse suivante :

#### Demande de démolition

A/S de Madame Brigitte Chabot, greffière adjointe  
220, place Municipale  
Cowansville QC J2K 1T4

Donné à Cowansville, ce 25 juillet 2018.

La greffière,  
M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe, OMA